

Compte rendu du conseil municipal du 12 décembre 2016

Affiché le 13 décembre 2016

Contrat administratif le Bounty pour 3 ans, 2017, 2018, 2019

Le conseil municipal a renouvelé le contrat administratif d'exploitation d'une partie du port pour une durée de trois ans avec la SARL Le Bounty.

Consultation pour la concession saisonnière « Buvette / Vente à emporter / restauration (licence 1) période 2017 2018 2019 de la plage

Le conseil municipal a décidé d'engager une consultation pour la concession saisonnière de la buvette / Vente à emporter / restauration (licence 1) de la plage municipale pour la période 2017, 2018 et 2019 selon les mesures de publicité suivantes : site internet MP 74, site internet de la Commune, insertion dans le Dauphiné Libéré et dans l'Eco des Pays de Savoie.

Election des délégués (1 titulaire 1 suppléant) au Comité de Grand Annecy Agglomération

Antoine de MENTHON, Maire, a été élu délégué titulaire et Emmanuelle FOLLIN-ARBELET a été élue déléguée suppléante.

Désignation des 3 délégués au SIVOM de la Tournette

En l'absence de délibérations concordantes des quatre Communes concernées quant à la création d'un SIVOM, ce point a été retiré de l'ordre du jour.

Décompte définitif SYANE opération Voie Verte

Le conseil municipal a approuvé le décompte définitif de travaux du programme Voie Verte, réalisés par le Syane pour le compte la commune.

Convention de droit d'usage du domaine privé de la Commune au profit du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie

En vue de la construction sur une parcelle appartenant au domaine privé de la commune (parking route des Moulins) d'un local technique destiné à accueillir les terminaisons de câbles de fibres optiques et les équipements actifs opérateurs du réseau le conseil municipal a accepté de signer une convention de droit d'usage du domaine privé communal avec le SYANE.

Régime indemnitaire technicien territorial

Le conseil municipal a transposé le régime indemnitaire pour le grade de technicien territorial.

Service enregistreur des logements sociaux

Le conseil municipal a accepté la proposition de la C2A de reprendre à l'échelle du futur GRAND ANNECY, l'organisation qui avait été adoptée sur le territoire de la C2A en 2016 : les communes qui souhaitent être service enregistreur confient à PLS ADIL, par mandat, la saisie des demandes de logements sociaux qu'elles reçoivent. GRAND ANNECY financera la contribution afférente pour l'ensemble des communes du territoire.

Création d'un SIVOM entre les Communes de MENTHON SAINT BERNARD, TALLOIRES-MONTMIN et VEYRIER DU LAC

Compte tenu de la restitution des compétences de la CCT à la commune au 1^{er} janvier 2017 par délibération du Comité de la CCT en date du 10 novembre 2016, le 14 novembre 2016, le conseil municipal avait décidé de créer un SIVOM à compter du 1^{er} janvier 2017 entre les Communes de MENTHON SAINT BERNARD, VEYRIER DU LAC, BLUFFY et TALLOIRES-MONTMIN.

Compte tenu de l'absence de réponse à ce jour de la commune de Bluffy quant à la création de ce SIVOM, compte tenu de l'urgence, le conseil municipal a décidé de constituer le SIVOM à compter du 1^{er} janvier 2017 entre les communes de MENTHON SAINT BERNARD, VEYRIER DU LAC et TALLOIRES-MONTMIN.